

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique, dans le cadre du dossier R-3934-2015, pour étudier la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2016. La demande du Transporteur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie, au www.regie-energie.qc.ca, et à ses bureaux.

LA DEMANDE

Le Transporteur demande à la Régie de modifier les tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2016 et d'approuver des revenus requis de l'ordre de 3 149,7 millions de dollars pour l'année témoin projetée 2016, soit une diminution de 29,8 millions de dollars par rapport aux revenus requis autorisés par la Régie pour l'année tarifaire 2015.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2015-130, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant au dossier. Toute demande d'intervention doit être transmise à la Régie et au Transporteur au plus tard le **20 août 2015 à 12 h** et doit contenir toutes les informations mentionnées dans la décision précitée et celles exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télecopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

